



## Certificats de production de biométhane

# L'Alliance CFE UNSA Énergies est à la pointe du combat pour le développement des gaz renouvelables



Après ses nombreuses actions auprès des pouvoirs publics pour défendre l'avenir des solutions gazières et éviter l'interdiction pure et simple des chaudières au gaz, l'Alliance CFE UNSA Énergies s'est de nouveau mobilisée pour défendre la voix des salariés gaziers, la place du gaz et l'avenir des infrastructures gazières.

Elle a ainsi demandé au Gouvernement d'arrêter de procrastiner et de soutenir davantage le développement des gaz renouvelables. Avec la publication le 7 juillet d'un décret relatif aux certificats de production de biogaz, **l'Alliance CFE UNSA Énergies a été entendue.**

Depuis de nombreuses années, l'Alliance CFE UNSA Énergies défend en effet un **mix énergétique donnant toute sa place aux gaz renouvelables et bas carbone.** Ce verdissement du gaz, essentiel pour répondre aux objectifs de neutralité carbone à horizon 2050, est vital pour le **maintien d'une filière française gazière solide et pourvoyeuse d'emplois qualifiés.** Celle-ci joue un rôle essentiel dans la sécurité des approvisionnements énergétiques du pays, en s'appuyant sur les atouts des infrastructures gazières.

Après de mois de concertations, d'échanges et d'actions auprès des décideurs, le tant attendu décret relatif à l'obligation de restitution de **certificats de production de biogaz (CPB)** est paru le 7 juillet dernier. Il constitue une réelle avancée et une vraie victoire pour tous les acteurs qui se sont engagés dans la défense de la filière gazière. Il donne en effet un **signal fort pour accélérer le développement des gaz renouvelables.**

L'Alliance CFE UNSA Énergies qui défendait cette orientation et qui n'a pas ménagé sa peine, a donc été entendue. Elle salue cette décision gouvernementale qui fait suite à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière gazière et qui constitue un nouveau pas dans une direction qui vise à **assurer l'avenir des infrastructures gazières** françaises et donc des **emplois des hommes et des femmes** qui les gèrent, les exploitent et les développent.

Forte de cette avancée, l'Alliance CFE UNSA Énergies ne manquera pas de poursuivre son action, en Conseil Supérieur de l'Énergie, auprès de la DGEC, de la CRE et des parlementaires mobilisés sur les thématiques énergétiques, pour soutenir le développement des gaz renouvelables.

**Si l'Alliance CFE UNSA Énergies est aussi engagée dans ce combat en faveur du développement des gaz renouvelables, c'est parce qu'elle a pour raison d'être la défense des intérêts des salariés. Assurer l'avenir des emplois des gaziers, c'est là le rôle d'un syndicat des IEG.**